

Québec, le 21 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite aux questions que vous inscrîtes au feuillet de l'Assemblée nationale le 23 février dernier par le député de Rimouski, au sujet des refus de permis d'études pour les étudiants africains francophones.

D'emblée, je tiens à remercier mon collègue pour ses questions et pour son intérêt concernant les étudiants étrangers. Nous tenons à lui souligner que l'enjeu concernant le haut taux de refus des demandes de permis d'études par le gouvernement fédéral nous importe grandement et que nous sommes aussi préoccupés par l'impact que cela peut avoir sur les étudiants étrangers se destinant au Québec et sur les établissements d'enseignement québécois.

Concernant la première question, je me suis personnellement entretenu avec le ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté à ce sujet. Celui-ci a reconnu la problématique et, en suivi de ces échanges, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) s'est engagé à réaliser une analyse des raisons pour lesquelles les refus étaient plus élevés pour cette clientèle. Nous sommes toujours en attente de celle-ci. Appuyés sur cette analyse, des travaux seront menés de façon à assurer un traitement équitable et juste des demandes de ces étudiants qui revêtent une grande importance pour le réseau des universités et collèges en région et pour la vitalité du français au Québec.

Pour ce qui est des mesures visant à appuyer le réseau universitaire et collégial en région, des conseillers du MIFI sont en contact étroit avec les représentants des établissements d'enseignement qui peuvent, à l'instar des étudiants étrangers, bénéficier des services d'accompagnement offerts gratuitement par le MIFI. En outre, les directions régionales du MIFI offrent des services d'appui et d'intégration aux étudiants étrangers durant leur séjour afin d'encourager leur rétention en région.

...2

Ainsi, j'assure au député de Rimouski que le gouvernement du Québec partage ses préoccupations concernant les étudiants étrangers et entend suivre de très près la situation.

Veillez recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes meilleures salutations.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Boulet". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean Boulet